



AVIS DE CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC
N°25/007
Direction territoriale du Havre

La Société TRANSPORTS BOULOCHER, dont le siège social est situé Chaussée de la Moselle 76600 LE HAVRE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés du Havre sous le numéro SIREN 425 083 508, a manifesté son intérêt pour se voir délivrer un titre d'occupation autorisant son implantation sur une dépendance du domaine public située Parc de la Moselle, sur la commune du Havre. Le Grand port fluvio-maritime de l'axe Seine (GPFMAS) a procédé à la mise en publicité d'un avis de manifestation d'intérêt spontanée, permettant de porter à connaissance de tout candidat susceptible d'être intéressé, les modalités et conditions d'implantation.

A l'issue de cette procédure de publicité, aucun autre candidat ne s'est manifesté.

Le GPFMAS et la Société TRANSPORTS BOULOCHER ont conclu une Convention d'Occupation Temporaire n° 25-009 portant sur la dépendance susvisée le 22 avril 2025.

Description de la dépendance : Une parcelle de terrain brut d'une superficie de 3 518 m² située Parc de la Moselle, sur la commune du Havre et destinée à être utilisée pour le stationnement de remorques.

Durée de la convention : 5 ans à compter du 1^{er} janvier 2025.

Toute demande de renseignement complémentaire, et notamment toute demande de consultation de la convention n° 25-009 dans le respect des secrets protégés par la loi, peut être formulée au Service Relations Clients – Tel : 02.32.74.69.31 – adresse email : clientzip@haropaport.com

Cette Convention d'Occupation Temporaire est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication du présent avis.